

# Non-respect des embargos américains 700 millions d'amende !

Octobre 2015



Tout d'abord, pour la CGT, personne n'est censé ignorer la loi y compris à l'international.

Nos dirigeants savaient pertinemment qu'ils allaient être condamnés puisqu'ils avaient provisionné pour 1,5 milliards d'euros. C'est déjà la reconnaissance de leur culpabilité !

Mais c'est aussi une manière de minimiser l'affaire et de valoriser leur capacité de négociateurs. Un véritable jeu de rôle, une manipulation subtile des esprits dont la CGT n'est pas dupe.

**Nous considérons qu'ils sont une nouvelle fois coupables en toute impunité d'abus et de détournement des fonds issus du travail difficile des salariés et de la confiance des usagers des réseaux (LCL et CA) et des sociétaires pour les Caisses régionales.**

N'importe quel salarié des entités du groupe qui ne respecterait pas les règles serait licencié sur le champ pour faute grave, sans indemnité aucune. Alors ces messieurs seraient des victimes innocentes soumises au diktat des règles internationales, des méchants américains ! Surprenant non, que cela puisse exister et perdurer en toute impunité ?

**Eh bien pour la CGT, cela n'a que trop duré, nous dénonçons haut et fort, ces effets de communications qui dissimulent une vraie réalité de souffrances humaines et sociales. Ces fautes à répétition dont le coût avoisine maintenant les 30 milliards, c'est plus de 10 ans de masse salariale pour les 66 000 salariés des seules Caisses régionales, c'est les 3/4 du budget de l'Education Nationale... Ces 30 milliards détournés sont issus de notre travail et de l'argent des déposants, alors 694 millions d'euros, ce n'est rien que 5 000 euros pour chacun des 130 000 salariés du groupe France, et plus de 10 000 euros pour chacun des 66 000 salariés des Caisses régionales !**

Du calme !  
Les provisions sont suffisantes



Comment lorsque nous entrons en « négociation » salariale, conditions de travail, entendre qu'il n'y a pas d'argent pour les emplois et les salaires, que la conjoncture est difficile ! Pour qui ?

Comment osent-ils nous dire que le régulateur et l'Etat imposent des ratios et coûtent chers !

Et nous ? Usagers qui sommes facturés, qui payons des TEG exorbitants en crédit consommation, en retard de paiement, en autonomie de services...

Et nous salariés ? Qui souffrons écrasés par la charge de travail, désorientés par les ordres contradictoires, écœurés par des objectifs honteux destinés à plumer les plus fragiles et précaires des usagers.

Allons-nous sans broncher nous laisser faire encore longtemps, ou allons-nous enfin, ensemble pour un meilleur destin commun, unir nos forces dans une mobilisation ?

Le « dialogue social », ça n'existe pas là où la lutte de classe s'impose !

Et pour finir, il faut dire que celui qui n'a jamais participé à une « négociation » ne peut pas comprendre que l'on finisse par déchirer la chemise d'un opportuniste, commis du capital !

La CGT en appelle aux usagers pour leur demander de ne pas agresser nos collègues en agence qui ne sont aucunement responsables de la politique générale de l'Entreprise, ni des dérapages à répétition occasionnés par les choix stratégiques des dirigeants. Nos collègues subissent de plein fouet les effets médiatiques des affaires dont ils sont, avec les usagers, victimes !

**Cependant conscients et unis, nous pouvons changer ces choses !**



NE RESTEZ PAS ISOLE-E, SOYEZ ACTEUR, ACTRICE DE VOTRE AVENIR,  
PRENEZ EN MAIN VOS REVENDICATIONS :

ADHEREZ A LA CGT

NOM PRENOM : .....

TEL/MAIL : .....

EMPLOYEUR :(CAISSE REGIONALE OU FILIALE DU CA) .....

BULLETIN A REMETTRE A UN ADHERENT CGT DU SYNDICAT CGT DE VOTRE ENTITE  
OU A UNECCA-CGT

BOURSE DU TRAVAIL BUR 313 – 3 RUE DU CHATEAU D’EAU 75010 PARIS

